

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

VASSEUR Richard, «San-Luen au Muy», *Freinet-Pays des Maures*, n°6, 2005-2006, p. 27-30.

Freinet Pays des Maures



Sommaire

| | | |
|--|---|----|
| | Le phénomène castral dans le massif des Maures. Élisabeth SAUZE | 3 |
| | San-Luen au Muy. Richard VASSEUR | 27 |
| | Le volcanisme dans le massif des Maures. Édith PLATELET | 31 |
| | Le retour des grands rapaces dans les Maures. Denis HUIN | 35 |
| | Fêtes populaires d'autrefois : la Saint Éloi vue par deux poètes, un « blanc » et un « rouge » : Hippolyte Maquan et Jean Aicard. Albert GIRAUD .. | 43 |
| | Fêtes d'autrefois : le jugement de Caramentran à la fin du Carnaval de la Garde-Freinet en 1966. Albert GIRAUD | 49 |
| | Le certificat de civisme délivré par la société populaire de la Garde-Freinet. Albert GIRAUD | 52 |
| En couverture 1 | | |
| LE PHÉNOMÈNE CASTRAL : PLAN-DE-LA-TOUR. Ancien <i>castrum</i> de San Peyre Miramar (voir p. 13). | | |
| En couverture 4 | | |
| LE VOLCANISME DANS LE MASSIF DES MAURES. Filon volcanique altéré à la pointe Capon (Saint-Tropez) recoupant les roches métamorphiques. Vue générale du plateau de Maravieille. Surface constituée de coulées volcaniques recouvrant les roches métamorphiques du socle, exploitées en carrière. | | |
| LE RETOUR DES GRANDS RAPACES DANS LES MAURES : Grand-duc. | | |

San-Luen

Freinet,
pays des Maures
■ n° 6, 2005-2006,
Conservatoire
du patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

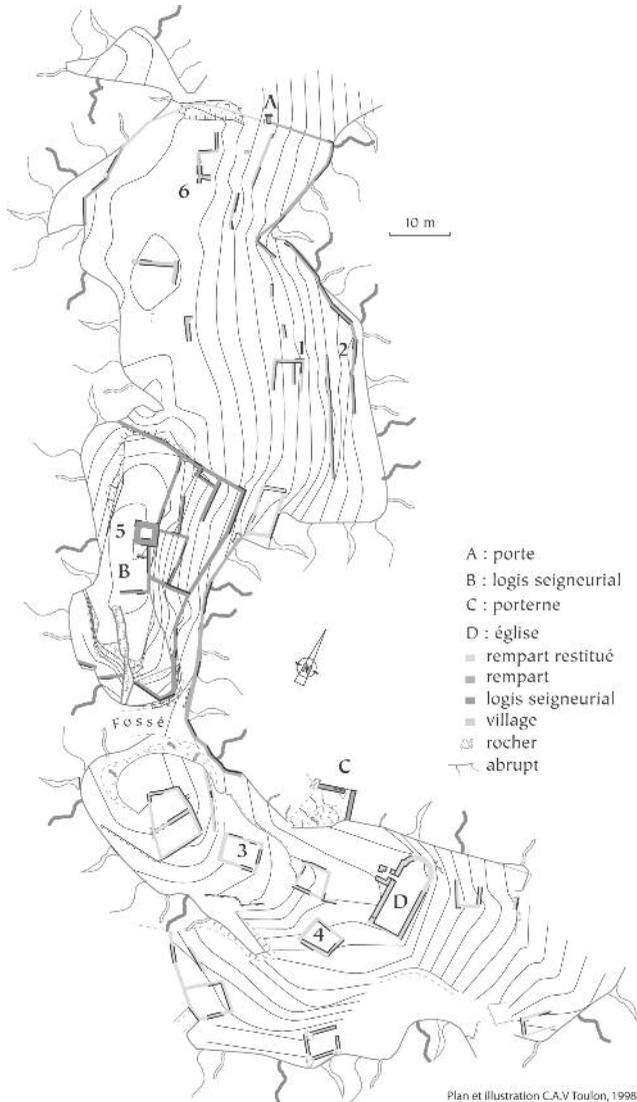
Situé au sud du Muy, le plateau de San-Luen ressemble à une île triangulaire, bordée au sud par l'autoroute, à l'est par la rivière Argens et à l'ouest par la route départementale 25. S'élevant progressivement par ondulations successives il se termine en un promontoire qui domine une boucle de l'Argens. L'arkose qui le compose est de même nature que celle du rocher de Roquebrune dont il est le dernier ressaut (photo ci-contre).

Bordant au nord le massif des Maures, il accueille une grande variété de milieux sur un faible espace. D'espèces protégées telles que les orchidées aux espèces rares telles que le figuier de barbarie on peut trouver toute la diversité de la flore méditerranéenne : pins pignons, pins maritimes, pins d'Alep, chêne blanc, chêne vert, cistes, bruyères, arbousiers... Si le monde animal n'est guère visible, les traces existent : le sanglier, le lièvre, la tortue d'Hermann, le faucon ou la chauve-souris peuplent les lieux très discrètement.

Avant la construction de l'autoroute, ce terrain était un but de promenade pour les anciens et un lieu de découverte pour les jeunes Muyoïses. Les ruines qui parsèment son extrémité sud avaient reçu l'appellation de « vieux Muy ». C'étaient les restes d'une chapelle et quelques lambeaux de mur qui justifiaient cette appellation. La mémoire collective n'avait donc pas totalement effacé les siècles passés. Puis, avec la coupure autoroutière, est venu l'isolement et le début de l'oubli. Ces dernières années plusieurs hypothèses furent émises sur l'âge et la signification de ces ruines. Certains y ont vu les restes d'un oppidum ligure, d'autres des constructions romaines et pourquoi pas le vieux Muy comme le voudrait la voix populaire !

En effet, si la situation géographique de ce site impose immédiatement l'idée d'un oppidum, de type éperon barré, celui-ci, qui a sans aucun doute existé, n'a laissé que peu de traces sinon quelques tessons de céramique. Les romains s'y sont-ils installés ? Peut-être,

Richard VASSEUR,
président
du Centre
archéologique
du Var



mais là encore les traces de leur passage se résument à quelques tessons et morceaux de tuiles. Les résultats des sondages effectués et les recherches historiques permettent d'affirmer maintenant que c'est au moyen âge que la vie s'est installée durablement à San-Luen.

Au bout d'un chemin qui monte doucement parmi les pins parasols et les blocs de rocher d'arkose, les restes d'une chapelle apparaissent, seules, au milieu de grands pins d'Alep (photo de gauche).

Les murs de l'édifice sont encore en élévation de plusieurs mètres et aucun contrefort n'est visible; ce qui laisse supposer une absence de voûte maçonnée et un toit simplement charpenté. L'abside a presque entièrement disparu, mais quelques fragments de peintures murales étaient encore visibles il y a quelques années sur la partie restante. Le clocher qui lui est accolé a d'abord semblé de facture romaine. Sa construction plus soignée, avec des assises régulières de moellons bien parementés contraste avec la maçonnerie plus fruste de l'église. L'arc à double rangée de claveaux qui surmontait la porte nord ressemblait, par son architecture à des éléments de monuments romains de Fréjus : le pont des Esclapes ou l'aqueduc. Cet encadrement a malheureusement été pillé et seule une vieille photo nous reste. Ce clocher-tour peut être daté du XI^e ou XII^e siècle.

Cette datation, même approximative, a posé la question du nom de l'édifice. Une hypothèse voudrait que le vocable de Sans Luen donné à toute la colline, ait pour origine le



nom de saint Léonce, évêque de Fréjus. En effet le cartulaire de l'abbaye des îles de Lérins nous apprend qu'au XI^e siècle la famille des Marsens, dont l'un des membres était évêque de Fréjus, a donné aux moines une église Saint-Léonce «*in civitate forojulii*».¹

Cette famille de Marsens possédait des territoires facilement identifiables dans la commune du Muy actuelle et un *castrum*. Plusieurs chartes du cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille en font foi et donnent des détails toponymiques et géographiques encore identifiables aujourd'hui. Le *castrum*, lui, semblait avoir disparu. Quelques recherches menées ces dernières années ont montré sa présence sur le même site de San-Luen.

En effet, avant d'arriver à l'extrémité de l'éperon rocheux où se situe la chapelle, le sentier longe quelques murailles et éboulis de pierres qui laissent supposer une occupation, un site fortifié. Après une campagne de recherches et de débroussaillage, un relevé topographique réalisé par le Centre Archéologique du Var nous a donné le schéma d'implantation d'un ensemble de bâtiments, tour, portes, murailles... Le plan ainsi tracé nous donne ainsi un aperçu de l'organisation d'un site où l'on peut distinguer trois parties.

Au nord, une zone de petites constructions située sur la partie la plus large du plateau. Elle est fermée par un rempart. C'est par une porte au milieu de ce rempart que l'on devait accéder au *castrum*. Un fragment de voûte conservée sur 2,60 m de longueur et un piédroit en moyen appareil laissent supposer l'existence d'une tour-porte. Ce «quartier» devait être le principal lieu d'habitation et de travail : un contrepoids de pressoir à vis est appuyé contre un mur (photo p.28, à droite) et un sondage a laissé entrevoir la présence d'une forge (ci-dessus à gauche).

Au centre, sur la partie plus élevée et plus étroite du terrain, devait se trouver le logis seigneurial. Une tour carrée de 4 m de côté est implantée sur le sommet escarpé d'une butte (ci-dessus à droite). Elle comporte des assises régulières en grand appareil de pierres, très bien taillées mais sans bossages. Cette construction du fait de son exigüité ne devait pas avoir une grande fonction défensive mais sûrement une valeur symbolique (toute vue vers le nord : la vallée de l'Argens, étant interdite du fait de la topographie, la notion de tour de guet serait limitée à la vue vers l'ouest). Des vestiges de murs attestent qu'un habitat entourait la tour.

Page de gauche,
de gauche à droite.

Ruines d'une chapelle.
Contrepoids de pressoir.

Ci-dessus
de gauche à droite.
Enclume d'une forge.
Mur de la tour
du logis seigneurial.

1. *Civitate forojulii*, Fréjus.

L'extrémité sud du *castrum* est protégée par des falaises ou des à pics naturels, renforcés par des segments de murs. L'église qui s'y trouve est dirigée vers le nord. Une remise en ordre de ses abords après de nombreux sondages clandestins a permis de retrouver plusieurs restes de squelettes laissant supposer la présence d'un cimetière.

Plusieurs restes de constructions se répartissent sur tout le terrain malgré les importants dénivelés existants.

Située dans la pente nord une poterne permettait d'accéder au fleuve Argens soit pour assurer la surveillance du fleuve soit pour alimenter le *castrum* en eau.

Les sondages effectués ont permis de retrouver: pommeaux d'épées et fer de cheval pour le guerrier, soc d'araire et pierre de pressoir pour le cultivateur, tessons de poterie et écumoire pour la Tonin, tombé sur le pavé, ménagère: toute la diversité d'une population de village protégée par son seigneur.

Nous pouvons donc assurer que s'élevait là un ensemble fortifié avec des habitations et quelques ateliers permettant une certaine autarcie (un acte d'échange daté de 1235 cite: «*les soldats et habitants du castrum à l'exception des animaux qui y paissent...*»). La datation déterminée par les différentes céramiques retrouvées lors des sondages, des boucles de ceintures et des monnaies datées du XII^e-XIV^e siècle nous permettent également d'assurer la coïncidence dans le temps avec le *castrum* de Marsens dont parlent les textes.

Un deuxième *castrum* apparut plus tard dans la plaine: «Modio». Il supplanta peu à peu Marsens et finit par donner Le Muy.

Le *castrum* de Marsens, lui, après avoir plusieurs fois changé de propriétaires, fit parler de lui une dernière fois quand il fut repris à des ennemis inconnus par le sénéchal de Provence en 1393, puis il disparut de l'histoire et tomba petit à petit dans l'oubli. La famille de Marsens qui avait donné un évêque, Bertrand, à la ville de Fréjus disparaît elle aussi. Un «Marsan» fut encore identifié au XVII^e siècle, mais rien ne nous permet d'affirmer qu'il descendait de la grande famille des Marsens.

Freinet, pays des Maures ■ n°6 ■ 2005-2006



Le phénomène castral dans le massif des Maures.

San Luen au Muy.

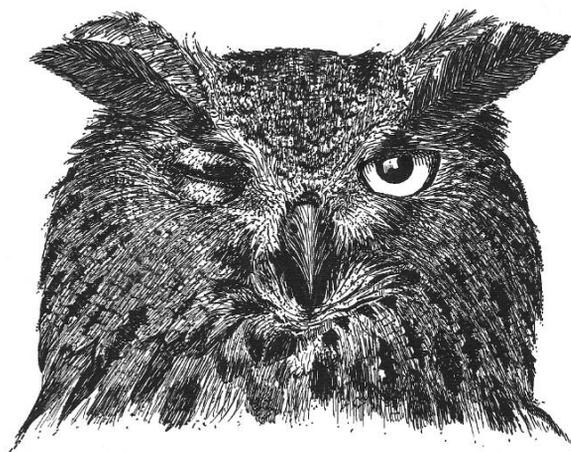
Le volcanisme dans le massif des Maures.

Le retour des grands rapaces dans les Maures.

La Saint Éloi vue par deux poètes, un « blanc » et un « rouge ».

Le jugement de Caramentran à la fin du Carnaval de la Garde-Freinet en 1966.

Le certificat de civisme délivré par la société populaire de la Garde-Freinet.



grand duc . J. HUIJN. oct 88.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

